



Vers: Manoncourt en Vermois

D1a vers: Ferme de Xoudailles Saint Nicolas de Port

Vers: Rosières aux Salines

Vers: D112

**Interprétation des couleurs de la cartographie :**

- DECI satisfaisante pour un risque courant (ex : lotissement de pavillons, zone d'habitat regroupé ou petit immeuble d'habitat collectif).  
Distances et capacités retenues :  
150 mètres à partir d'un BI/PI présentant un débit supérieur ou égal à 60 m<sup>3</sup>/h.  
400 mètres à partir d'une réserve ou d'un point d'eau naturel normalisé de capacité supérieure ou égale à 120 m<sup>3</sup>.
- DECI satisfaisante pour un risque faible (ex : petit bâtiment isolé).  
Distances et capacités retenues :  
150 à 200 mètres à partir d'un BI/PI présentant un débit supérieur ou égal à 60 m<sup>3</sup>/h.  
De 0 à 200 mètres pour un BI/PI d'un débit à 1 bar compris entre 30 et 60 m<sup>3</sup>/h.  
400 mètres à partir d'une réserve ou d'un point d'eau naturel normalisé de capacité comprise entre 60 et 120 m<sup>3</sup>.
- DECI insuffisante.  
De 0 à 200 mètres pour un BI/PI présentant un débit à 1 bar inférieur à 30 m<sup>3</sup>/h.

NOTA : Une voie non colorée correspond à une absence de DECI donc insuffisante si des bâtiments ou maisons y sont implantés.